

Titre Professionnel Technicien·ne de Traitement des Eaux (TTE)

Niveau 4
(BAC)

Code NSF : 343u

N°BdC : 19Q04390002_2

La formation vise à former de futur·es technicien·nes de traitement des eaux pour veiller au bon fonctionnement des procédés de traitement des eaux (eau potable, eaux usées...).

Crédit photo ARDAM

Métiers & débouchés

L'obtention du Titre Pro TTE permet notamment d'accéder aux métiers suivants (nomenclature ROME) :

K2306 – Supervision d'exploitation éco-industrielle

Technicien ne de station d'épuration

Technicien ne d'exploitation eau potable

K2301 – Distribution et assainissement d'eau

Agent e de réseau eau potable / assainissement

H1503 – Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

Préleveur euse d'eau

Il ou elle exerce son métier au sein d'une collectivité, d'une société privée ou d'une entreprise industrielle.

Conditions d'accès

PRE-REQUIS : Titulaire d'un CAP, BEP ou BAC scientifique, technologique ou pro (électrotechnique, maintenance industrielle, automatisme...)

MODALITES D'ADMISSION : Satisfaire aux tests de sélection (généralités eau, chimie, électricité, mathématiques) et à l'entretien individuel : lors de la réunion d'information collective

Délai de réponse après entretien : 15 jours

Formation : 14 Octobre 2020 au 07 Juillet 2021

DURÉE :

- Formation professionnelle : 888h en centre et 350h en entreprise (4 et 6 semaines) : 10 mois

- Formation en alternance : 630h en centre et 1141h en entreprise (2 sem. en centre et 3 sem. en entreprise) : 1 an

LIEU : Centre de formation ARDAM, Route des Salins, 34140 Mèze (entrée Amphithéâtre A)

Mèze est situé à 35 min de Montpellier, de Béziers et de Clermont l'Hérault.

Déplacements à prévoir à la charge du candidat sur les différents plateaux techniques se trouvant sur Sète.

Publics concernés

DEMANDEURS D'EMPLOI : orientés par le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) : Pôle Emploi, CAP Emploi, MLI, Conseil départemental, CIDFF, APEC via une fiche de prescription.

SALARIÉS : CPF de transition (ancien CIF), contrat en alternance

POSSIBILITE DE VAE : pour l'obtention partielle ou totale de la certification. Si vous souhaitez être accompagné·e, nous consulter.

Formation (suite)

COUT : 10 664,88€ pris totalement en charge par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi

RÉMUNÉRATION : Pour les demandeurs d'emploi, droits Pôle Emploi ou rémunération Région

ACCÈS AU TITRE : DIRECCTE - Certification délivrée, au nom de l'État, par le Ministère chargé de l'Emploi

Contenu & déroulé de la formation

Ce Titre Professionnel se compose de 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

- **CCP 1 : Analyser les échantillons d'eaux et de boues (4 modules)**
- **CCP 2 : Conduire différents procédés de traitement d'eaux et de boues (7 modules)**
- **CCP 3 : Effectuer la maintenance des installations de traitement d'eaux et de boues (8 modules)**

Chaque CCP s'articule autour de **cours théoriques et de travaux pratiques/mises en situation** réalisés dans le centre de formation et sur les différents plateaux techniques partenaires de la formation.

Parcours individualisé adapté au profil du candidat.

Validation du titre par Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) possible.

MODALITÉS D'ÉVALUATION : tests de connaissances et mises en situation réalisés le long de la formation

MODALITÉS DE CERTIFICATION :

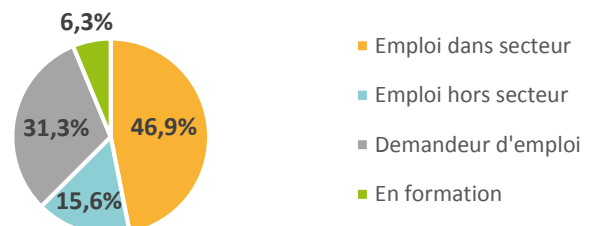
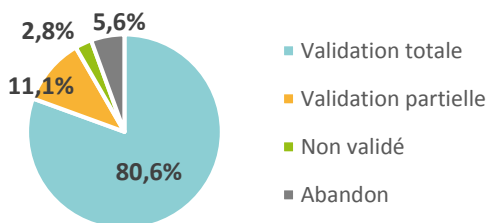
Passage du titre au complet :

- Mise en situation professionnelle
- Questionnaire professionnel et entretien technique
- Présentation orale d'un sujet traité en entreprise
- Entretien final

Passage par CCP :

- Mise en situation professionnelle
- Questionnaire professionnel
- Entretien technique

Taux de réussite & Insertion professionnelle (résultats cumulés de 4 promos : 36 stagiaires)



Les CCP manquants peuvent être validés ultérieurement durant la validité du titre professionnel.

Le taux de satisfaction des stagiaires/alternants en 2019 était supérieur à 8/10 (enquête réalisée en fin de formation).

Hébergement & restauration

Les stagiaires de la formation peuvent se loger et se restaurer au centre d'accueil municipal **Le TAURUS** à moins d'un kilomètre du centre de formation. Plus d'informations sur le site : www.le-taurus.fr

Les personnes constituant un dossier Région peuvent avoir accès à un logement gratuit à l'**AFPA** sur la commune de **Saint-Jean-de-Védas**. Plus d'informations : nous contacter.

Comment candidater à cette formation ?

Les personnes intéressées pour suivre cette formation sont invitées à se présenter à l'une des informations collectives munies d'une fiche de prescription, d'un CV ainsi que d'une lettre de motivation.

Dates des informations collectives :

- Mercredi 10 Juin 2020 à 9h30 (à distance)
- Jeudi 09 Juillet 2020 à 9h30 (à distance)
- Jeudi 10 Septembre 2020 à 9h30

Locaux accessibles aux PMR (Entrée Amphithéâtre B)

Contact :

Audrey BARNEAUD
 Coordinatrice de la formation
 Mail : audrey.barneaud@ardam.fr
 Téléphone : 04.48.20.26.37 / 04.67.51.00.53

